



Assemblée de commune ouverte à toutes et tous	En vue des élections communales générales de 2026, une assemblée de commune se tiendra à la salle villageoise le mercredi 3 décembre 2025 à 20.00h. Cette soirée vous donnera l'occasion de faire connaissance avec les candidats à l'élection municipale.
Elections communales générales 2026	Le premier tour de l'élection à la Municipalité aura lieu le dimanche 8 mars 2026. Le délai de dépôt des listes doit impérativement intervenir entre le 5 et le 12 janvier 2026 à midi au secrétariat communal. Les membres de la Municipalité ainsi que le secrétariat se tiennent à votre entière disposition pour toutes les questions relatives à cette fonction.
Déchetterie de Grancy	La nouvelle déchetterie de la Commune de Grancy ouvrira ses portes le samedi 1^{er} novembre 2025 à 9.00h . Un accueil « café-croissant », sera organisé et des représentants de La Chaux seront présents pour vous accueillir et vous accompagner dans cette transition. Les horaires prévus (sous réserve) sont les suivants : <ul style="list-style-type: none">• lundi de 9.00h à 11.00h• mercredi de 17.00h à 19.00h• samedi de 9.00h à 12.00h. Nous vous rappelons que cette collaboration impliquera quelques changements dans nos habitudes de tri et de dépôt des déchets. A l'exception des biodéchets et des déchets verts qui continueront à être collectés sur le site de La Chaux, tous les autres types de déchets devront être apportés à Grancy. Il est précisé que, comme actuellement, les ordures ménagères seront toujours ramassées dans notre village, aux endroits de collecte habituels. Afin de permettre la transition, notre déchetterie fermera le samedi 25 octobre 2025 à 11.30h . A cette occasion, nous invitons la population à venir partager le verre de l'amitié dès 11.00h.
Déchetterie de La Chaux	
Transports déchets à Grancy	Comme déjà annoncé, les personnes sans permis de conduire ou à mobilité réduite qui souhaitent bénéficier de la prestation « parrainage » mise en place, sont priées de s'annoncer au greffe (greffe@lachaux.ch ou 021 861 11 01). La Municipalité reste à disposition pour toutes questions et remercie d'ores et déjà les « parrains » pour leur aimable collaboration.
Message aux propriétaires de chien	Il est rappelé aux propriétaires de chiens que toutes les déjections de leur-s compagnon-s à quatre pattes doivent être ramassées. Notre village dispose de plusieurs poubelles, munies de sachets pour crottes ; n'hésitez pas à vous en servir ! Les articles 66, 67 et 68 du règlement communal de police vous donnent toutes les informations utiles à ce sujet.



<p><i>Emondage des haies / élagage des arbres</i></p>	<p>Les propriétaires et gérants dont les biens-fonds aboutissent aux routes cantonales et communales sont tenus d'émonder les arbres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au bord des chaussées : à 5m de hauteur et à 1m à l'extérieur • au bord des trottoirs : à 2.5m de hauteur et à la limite de propriété. <p>En ce qui concerne les haies, émondage en limite de propriété et à une hauteur de 60cm lorsque la visibilité doit être maintenue, et 2m dans les autres cas.</p> <p>La Municipalité vous remercie de votre collaboration.</p>
<p><i>Cinéma Séniors / Casino Cossonay</i></p>	<p>A raison d'une séance par mois à l'intention des Séniors, la saison commencera le 7 octobre 2025 et se terminera le 5 mai 2026.</p> <p>Deux nouveaux types d'abonnements sont désormais disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 entrées au prix de CHF 45.00 • 8 entrées au prix de CHF 80.00. <p>Pour commander vos abonnements, merci de contacter le cinéma par courriel à info@cinemacossonay.ch.</p>
<p><i>Sapins de Noël</i></p>	<p>La distribution des sapins de Noël aura lieu le samedi 13 décembre 2025 dès 10.00h devant la salle villageoise.</p> <p>Comme à l'accoutumée, merci de passer commande par mail à greffe@lachaux.ch ou par téléphone au 021 861 11 01, avant le 30 novembre 2025, en stipulant la taille désirée (petit, moyen ou grand).</p>
<p><i>Bois de feu</i></p>	<p>Toute personne intéressée par l'achat de bois de feu voudra bien en informer le greffe (greffe@lachaux.ch ou 021 861 11 01) d'ici au 17 octobre 2025, en précisant le nombre de stères souhaité.</p>